



CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT DU CAMEROUN

Yaoundé le 04 AVR 2025

N° 25-00110 /AD/CAA/DG/DAG/SDAAB/SM/Nej

ADDITIF N°3 AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°25-00045/AONO/CAA/CIPM/2025 DU 17 FEVRIER 2025 RELATIF À L'EQUIPEMENT DES ESPACES SALLE DE SPORT, VESTIAIRES, SAUNA ET HAMMAM DE LA CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT (CAA).

Le Directeur Général de la Caisse Autonome d'Amortissement (CAA) informe les soumissionnaires au Dossier d'Appel d'Offres N°25-00045/AONO/CAA/CIPM/2025 du 17 février 2025 relatif à l'équipement des espaces salle de sport, vestiaires, sauna et hammam de la Caisse Autonome d'Amortissement, que les modifications suivantes sont apportées audit dossier suite à l'Acte de Régulation N°000094/L/ARMP/CRRMPC/CCR/CCRA/CSE/CSP/CSD.amf/2025 du 27 mars 2025

➤ Avis d'Appel d'Offres (AAO)

Au lieu de :

15.2 CRITÈRES ESSENTIELS :

L'évaluation des offres techniques sera faite à travers une grille d'évaluation (jointe en annexe) suivant le système binaire (Oui/Non) et sur la base des critères essentiels ci-dessous :

- 1. Présentation de l'offre ;**
- 2. Référence du fournisseur ;**
- 3. Qualification du personnel et service après-vente ;**
- 4. Caractéristiques techniques ;**
- 5. Preuve d'acceptation du Marché.**

Seuls les Soumissionnaires non frappés par un des critères éliminatoires et qui auront obtenu au moins **80 % de « OUI »** soit **4 critères remplis sur 5** sur l'ensemble des critères essentiels seront jugés techniquement qualifiés et admis à l'analyse de leurs offres financières.

Lire plutôt :

15.2 CRITÈRES ESSENTIELS :

L'évaluation des offres techniques sera faite à travers une grille d'évaluation (jointe en annexe) suivant le système binaire (Oui/Non) et sur la base des critères essentiels ci-dessous :

- 1- Présentation de l'offre ;**
- 2- Référence du fournisseur ;**
- 3- Qualification du personnel et service après-vente**
- 4- Caractéristiques techniques ;**
- 5- Délai de garantie ;**
- 6- Capacité financière ;**
- 7- Calendrier de livraison ;**
- 8- Preuve d'acceptation du Marché.**

Seuls les Soumissionnaires non frappés par deux (02) des critères éliminatoires et qui auront obtenu au moins **75 % de « OUI »** soit **6 critères remplis sur 8** sur l'ensemble des critères essentiels seront jugés techniquement qualifiés et admis à l'analyse de leurs offres financières.

➤ **OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER**
Instead of:

15.2 ESSENTIAL CRITERIA

The evaluation of the technical offers will be done through an evaluation grid (attached) following the binary system (Yes/No) and on the basis of the following essential criteria

- 1. The presentation of the offer;**
- 2. References of bidder in the supply of these equipment;**
- 3. The staff qualification;**
- 4. The technical characteristics of the equipment;**
- 5. Proof of acceptance of the Contract.**

Only bidders who have obtained all the eliminatory criteria and who have obtained at least **80% of "YES"** either **4/5** of the essential criteria will be considered technically qualified and admitted to the analysis of their financial bids.

Read:

15.2 ESSENTIAL CRITERIA

The evaluation of the technical offers will be done through an evaluation grid (attached) following the binary system (Yes/No) and on the basis of the following essential criteria

- 1. The presentation of the offer;**

2. References of bidder in the supply of these equipment;
3. The staff qualification;
4. The technical characteristics of the equipment;
5. The Guarantee deadline;
6. Financial capacity;
7. Delivery schedule;
8. Proof of acceptance of the Contract;

Only bidders who have obtained all the eliminatory criteria and who have obtained at least **75% of "YES"** either **6/8** of the essential criteria will be considered technically qualified and admitted to the analysis of their financial bids.

➤ Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO)

14. CRITÈRES ÉSSENTIELS :

Au lieu de :

29	<p>1. CRITÈRES ÉSSENTIELS :</p> <p>L'évaluation des offres techniques sera faite à travers une grille d'évaluation (jointe en annexe) suivant le système binaire (Oui/Non) et sur la base des critères essentiels ci-dessous :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Présentation de l'offre ; 2. Référence du fournisseur ; 3. Qualification du personnel et service après-vente ; 4. Spécifications techniques ; 5. Preuve d'acceptation du Marché. <p>Seuls les Soumissionnaires non frappés par un des critères éliminatoires et qui auront obtenu au moins 80 % de « OUI » soit 4 critères remplis sur 5 sur l'ensemble des critères essentiels seront jugés techniquement qualifiés et admis à l'analyse de leurs offres financières.</p> <p>Les soumissions par voie électronique seront évaluées après téléchargement dans les mêmes conditions que les offres physiques.</p> <p>En cas de conflit entre les contenus des pièces du DAO, l'élimination d'une offre pour non-conformité aux prescriptions du DAO ne doit s'appuyer que sur des critères contenus dans le RPAO dont les dispositions priment sur celle des autres pièces.</p>
----	---

Lire plutôt :

29	<p>2. CRITÈRES ESSENTIELS :</p> <p>L'évaluation des offres techniques sera faite à travers une grille d'évaluation (jointe en annexe) suivant le système binaire (Oui/Non) et sur la base des critères essentiels ci-dessous :</p> <p>1- Présentation de l'offre ; 2- Référence du fournisseur ; 3- Qualification du personnel et service après-vente ; 4- Caractéristiques techniques ; 5- Délai de garantie ; 6- Capacité financière ; 7- Calendrier de livraison ; 8- Preuve d'acceptation du Marché.</p> <p>Seuls les Soumissionnaires non frappés par deux (02) des critères éliminatoires et qui auront obtenu au moins 75 % de « OUI » soit 6 critères remplis sur 8 sur l'ensemble des critères essentiels seront jugés techniquement qualifiés et admis à l'analyse de leurs offres financières.</p> <p>Les soumissions par voie électronique seront évaluées après téléchargement dans les mêmes conditions que les offres physiques.</p> <p>En cas de conflit entre les contenus des pièces du DAO, l'élimination d'une offre pour non-conformité aux prescriptions du DAO ne doit s'appuyer que sur des critères contenus dans le RPAO dont les dispositions priment sur celle des autres pièces.</p>
----	--

Au lieu de :

CRITÈRES ESSENTIELS

GRILLE EVALUATION			
Critères	Oui	Non	
Critères essentiels			
1- Présentation générale de l'offre			

1.1 Présentation visuelle de l'offre (dossiers bien agencés avec intercalaires).			
1.2 Présentation des pièces dans l'ordre demandé dans le RPAO			
1.3 Clarté et lisibilité des documents fournis.			
1.4 Pagination des documents fournis.			
Critère 1 validé si 3/4 « oui »			
2- Expertise/ Fiabilité /Références du soumissionnaire			
2.1 Expérience dans le domaine de la fourniture du matériel techniques au cours des trois dernières années (2022 – 2024) ≥ 05 ans ; NB : Justifier à l'aide des marchés ou lettres commandes : première et dernière page dudit marché.			
2.2 Nombre de marché/contrat dans le domaine de la fourniture du matériel technique ≥ 02 . NB : Justifier à l'aide des marchés ou lettres commandes ou contrat similaires de plus 20 000 000 Francs CFA. Première et dernière pages assorties des attestations de bonne fin ou les PV de réception desdits marchés.			
2.3 Aptitude à gérer les projets similaires (marchés supérieurs à 50 000 000 FCFA). NB : Justifier à l'aide de marchés ou lettres commandes : Première et dernière page assorties des attestations de bonne fin ou les PV de réception desdits marchés.			
Critère 2 validé si 2/3 « oui »			
3- qualification et service après-vente			
Le Chef de Projet doit :			
3.1 Avoir au minimum BAC + 3 Marketing - Commerce - Vente (<i>joindre la copie certifiée par l'autorité compétente du diplôme</i>).			
3.2 CV daté et signé du candidat.			
3.3 Expérience professionnelle dans la vente du matériel de sport ≥ 03 ans (<i>documents justifiant l'expérience</i>).			
3.4 Avoir une connaissance parfaite des techniques de montage et de service après-vente des appareils de sport.			
Le Superviseur :			
3.5 Avoir au minimum BAC + 2 (BTS) en management du sport (<i>joindre la copie certifiée par l'autorité compétente du diplôme</i>).			
3.6 Expérience professionnelle ≥ 05 ans (<i>documents justifiant l'expérience</i>).			
3.7 CV daté et Signé du candidat.			
Le Chef d'Equipe :			

3.9 Avoir au minimum BAC + 2 Marketing - Commerce - Vente (joindre la copie certifiée par l'autorité compétente du diplôme).			
3.10 CV daté et Signé du candidat.			
3.11 Expérience professionnelle dans des appareils de sport adaptés en milieu professionnel (attestation de service fait ou tout autre document justificatif) ≥ 03 ans (attestation de service fait ou tout autre document justificatif).			
3.12 Avoir une connaissance parfaite dans la gestion des projets de maintenance matériel de sport (<i>documents justifiant l'expérience</i>).			
3.13 Délai de livraison \leq cent cinquante (150) jours.			
3.14 Durée garantie ≥ 1 an.			
3.15 Délai de réactivité en cas de panne. Moins de 7 jours = oui 7 jours et plus = non			
Critère 3 validé si 10/12 « oui »			
4- Respect des caractéristiques techniques des équipements			

4-1 TAPIS ROULANT

4.1.1 Zone de travail : au moins 46cm x 127cm			
4.1.2 Alimentation : prise murale domestique standard au moins 10A / 240V			
4.1.3 Taille d'utilisation : au moins 180cm x 85cm x H 133cm			
4.1.4 Taille pliée : au moins 100cm x 75cm x H 155cm			
Sous-critère 4.1 validé si 3/4 « oui »			

4-2 VELO ELLIPTIQUE

4.2.1 Mesure : Temps			
4.2.2 Mesure : Distance			
4.2.3 Mesure : Vitesse			
4.2.4 Mesure : Calories			
4.2.5 Mesure : Niveau de résistance			
4.2.6 Mesure : Fréquence cardiaque			
4.2.7 Méthode d'alimentation : électricité			
4.2.8 Poids du volant d'inertie : 10,5 kg			
4.2.9 Longueur du nom : 50,8 cm			
4.2.10 Résistance : Frein Magnétique ECB			
4.2.11 Gamme de résistance : 20 niveaux réglables électroniquement			
4.2.12 Mesure du pouls : poignées et récepteur			
4.2.13 Poids : au moins 80 kg			
Sous-critère 4.2 validé si 12/13 « oui »			

4.3 VELO VERTICAL

4.3.1 Mesure : Temps			
4.3.2 Mesure : Distance			

4.3.3 Mesure : Vitesse			
4.3.4 Mesure : Calories			
4.3.5 Mesure : Niveau de résistance			
4.3.6 Mesure : Fréquence cardiaque			
4.3.7 Méthode d'alimentation : électricité			
4.3.8 Poids du volant d'inertie : 10,5 kg			
4.3.9 Longueur du nom : 50,8 cm			
4.3.10 Résistance : Frein Magnétique ECB			
4.3.11 Gamme de résistance : 20 niveaux réglables électroniquement			
4.3.12 Mesure du pouls : poignées et récepteur			
4.3.13 Poids : 41,5 kg			

Sous-critère 4.3 validé si 12/13 « oui »

4.4 APPAREIL DE FITNESS A TIRAGE CENTRAL

4.4.1 système de poulie à longue durée de vie est soutenu par des roulements			
4.4.2 Système de corde en acier recouvert de plastique			
4.4.3 Coussin dorsal réglable			
4.4.4 Poids de la station : 5 à 60 kg (5 kg par bloc)			

Sous-critère 4.4 validé si 4/4 « oui »

4.5 ABDOMINAL TRAINER BENCH

4.5.1 Dimensions : (L) 174 cm (B), 88 cm (H), 96 cm			
4.5.2 Plié : (L) x 159 cm (B), 52 cm (H) 22 cm			

Sous-critère 4.5 validé si 2/2 « oui »

4.6 TABLE PROFESSIONNELLE DE "TENNIS DE TABLE"

4.6.1 Surface Composite résistante aux intempéries			
4.6.2 Montage Rapide			
4.6.3 Assemblage requis			
4.6.4 Couleur : bleu, noire, marron			

Sous-critère 4.6 validé si 3/4 « oui »

4.7 BANC VESTIAIRE BOIS

4.7.1 Assise pleine en bois massif verni			
4.7.2 épaisseurs assise \geq 1.8 cm			
4.7.3 Dossier & lisse en latte de bois massif verni			
4.7.4 épaisseurs dossier \geq 2.7 cm			
4.7.5 Patères en métal gris rail 7035 ou équivalent			
4.7.6 Tube rond en acier			
4.7.7 diamètres du tube 2.2 cm			
4.7.8 coloris marron laqué			
4.7.9 Pieds équipés de patins anti-dérapants			

Sous-critère 4.7 validé si 8/7 « oui »

4.8 ARMOIRE POUR VESTIAIRE

4.8.1 Armoire Acier galvanisé			
4.8.2 Coloris Gris			
4.8.3 Dimensions des compartiments variables			
4.8.4 Compartiments verrouillables			
Sous-critère 4.8 validé si 3/4 « oui »			
4.9 HAMMAM			
4.9.1 Hauteur des sièges : 60 cm			
4.9.2 Nombre de place : 6			
4.9.3 kits de 7 parties + bandes d'étanchéité			
4.9.4 Epaisseur des murs : 63 mm			
4.9.5 Dimensions : 190 x 190 x 225 cm			
Sous-critère 4.9 validé si 4/5 « oui »			
4.10 CHAISES VISITEURS			
4.10.1 Chaise à dossier bas avec accoudoirs			
4.10.2 SIMILI CUIR ou équivalent			
4.10.3 couleur noire			
Sous-critère 4.10 validé si 3/3 « oui »			
4.11 FAUTEUIL DE BUREAU			
4.11.1 dossier bas sur cinq roulettes			
4.11.2 roulettes en chrome			
4.11.3 accoudoirs			
4.11.4 SIMILI CUIR ou équivalent			
4.11.5 couleur noir			
4.11.6 Hauteur réglable			
Sous-critère 4.11 validé si 5/6 « oui »			
Critère 4 validé si 11/11 « oui »			
5- Preuve d'acceptation des conditions du marché			
5.1 CCAP visé et signé par la personne habilitée.			
5.2 Spécifications techniques visées et signées par la personne habilitée.			
Critère 5 validé si 2/2 « oui »			
TOTAL CRITERES	5		

Lire plutôt :

GRILLE EVALUATION REVUE SUITE À L'ACTE DE REGULATION			
Critères	Oui	Non	
Critères essentiels			
1- Présentation générale de l'offre			
1.1 Présentation visuelle de l'offre (dossiers bien agencés avec intercalaires).			



1.2 Présentation des pièces dans l'ordre demandé dans le RPAO		
1.3 Clarté et lisibilité des documents fournis.		
1.4 Pagination des documents fournis.		
Critère 1 validé si 3/4 « oui »		
2- Expertise/ Fiabilité /Références du soumissionnaire		
2.1 Expérience dans le domaine de la fourniture du matériel techniques au cours des trois dernières années (2022 – 2024) ≥ 05 ans ; NB : Justifier à l'aide des marchés ou lettres commandes : première et dernière page dudit marché.		
2.2 Nombre de marché/contrat dans le domaine de la fourniture du matériel technique ≥ 02 . NB : Justifier à l'aide des marchés ou lettres commandes ou contrat similaires de plus 20 000 000 Francs CFA. Première et dernière pages assorties des attestations de bonne fin ou les PV de réception desdits marchés.		
2.3 Aptitude à gérer les projets similaires (marchés supérieurs à 50 000 000 FCFA). NB : Justifier à l'aide de marchés ou lettres commandes : Première et dernière page assorties des attestations de bonne fin ou les PV de réception desdits marchés.		
Critère 2 validé si 2/3 « oui »		
3- qualification et service après-vente		
Le Chef de Projet doit :		
3.1 Avoir au minimum BAC + 3 Marketing - Commerce - Vente (<i>joindre la copie certifiée par l'autorité compétente du diplôme</i>).		
3.2 CV daté et signé du candidat.		
3.3 Expérience professionnelle dans la vente du matériel de sport ≥ 03 ans (<i>documents justifiant l'expérience</i>).		
3.4 Avoir une connaissance parfaite des techniques de montage et de service après-vente des appareils de sport.		
Le Superviseur :		
3.5 Avoir au minimum BAC + 2 (BTS) en management du sport (<i>joindre la copie certifiée par l'autorité compétente du diplôme</i>).		
3.6 Expérience professionnelle ≥ 05 ans (<i>documents justifiant l'expérience</i>).		
3.7 CV daté et Signé du candidat.		
Le Chef d'Equipe :		
3.9 Avoir au minimum BAC + 2 Marketing - Commerce - Vente (<i>joindre la copie certifiée par l'autorité compétente du diplôme</i>).		

3.10 CV daté et Signé du candidat.			
3.11 Expérience professionnelle dans des appareils de sport adaptés en milieu professionnel (attestation de service fait ou tout autre document justificatif) ≥ 03 ans (attestation de service fait ou tout autre document justificatif).			
3.12 Avoir une connaissance parfaite dans la gestion des projets de maintenance matériel de sport (<i>documents justifiant l'expérience</i>).			
3.13 Délai de livraison \leq cent cinquante (150) jours.			
3.14 Durée garantie ≥ 1 an.			
3.15 Délai de réactivité en cas de panne.			
Moins de 7 jours = oui 7 jours et plus = non			
Critère 3 validé si 10/12 « oui »			
4- Respect des caractéristiques techniques des équipements			
4-1 TAPIS ROULANT			
4.1.1 Zone de travail : au moins 46cm x 127cm			
4.1.2 Alimentation : prise murale domestique standard au moins 10A / 240V			
4.1.3 Taille d'utilisation : au moins 180cm x 85cm x H 133cm			
4.1.4 Taille pliée : au moins 100cm x 75cm x H 155cm			
Sous-critère 4.1 validé si 3/4 « oui »			
4-2 VELO ELLIPTIQUE			
4.2.1 Mesure : Temps			
4.2.2 Mesure : Distance			
4.2.3 Mesure : Vitesse			
4.2.4 Mesure : Calories			
4.2.5 Mesure : Niveau de résistance			
4.2.6 Mesure : Fréquence cardiaque			
4.2.7 Méthode d'alimentation : électricité			
4.2.8 Poids du volant d'inertie : 10,5 kg			
4.2.9 Longueur du nom : 50,8 cm			
4.2.10 Résistance : Frein Magnétique ECB			
4.2.11 Gamme de résistance : 20 niveaux réglables électroniquement			
4.2.12 Mesure du pouls : poignées et récepteur			
4.2.13 Poids : au moins 80 kg			
Sous-critère 4.2 validé si 12/13 « oui »			
4.3 VELO VERTICAL			
4.3.1 Mesure : Temps			
4.3.2 Mesure : Distance			
4.3.3 Mesure : Vitesse			
4.3.4 Mesure : Calories			
4.3.5 Mesure : Niveau de résistance			

4.3.6 Mesure : Fréquence cardiaque			
4.3.7 Méthode d'alimentation : électricité			
4.3.8 Poids du volant d'inertie : 10,5 kg			
4.3.9 Longueur du nom : 50,8 cm			
4.3.10 Résistance : Frein Magnétique ECB			
4.3.11 Gamme de résistance : 20 niveaux réglables électroniquement			
4.3.12 Mesure du pouls : poignées et récepteur			
4.3.13 Poids : 41,5 kg			

Sous-critère 4.3 validé si 12/13 « oui »

4.4 STATION DE MUSCULATION

4.4.1 système de poulie à longue durée de vie est soutenu par des roulements			
4.4.2 Système de corde en acier recouvert de plastique			
4.4.3 Coussin dorsal réglable			
4.4.4 Poids de la station : 5 à 60 kg (5 kg par bloc)			

Sous-critère 4.4 validé si 4/4 « oui »

4.5 ABDOMINAL TRAINER BENCH

4.5.1 Dimensions : (L) 174 cm (B), 88 cm (H), 96 cm			
4.5.2 Plié : (L) x 159 cm (B), 52 cm (H) 22 cm			

Sous-critère 4.5 validé si 2/2 « oui »

4.6 TABLE PROFESSIONNELLE DE "TENNIS DE TABLE"

4.6.1 Surface Composite résistante aux intempéries			
4.6.2 Montage Rapide			
4.6.3 Assemblage requis			
4.6.4 Couleur : bleu, noire, marron			

Sous-critère 4.6 validé si 3/4 « oui »

4.7 BANC VESTIAIRE BOIS

4.7.1 Assise pleine en bois massif verni			
4.7.2 épaisseurs assise \geq 1.8 cm			
4.7.3 Dossier & lisse en latte de bois massif verni			
4.7.4 épaisseurs dossier \geq 2.7 cm			
4.7.5 Patères en métal gris rail 7035 ou équivalent			
4.7.6 Tube rond en acier			
4.7.7 diamètres du tube 2.2 cm			
4.7.8 coloris marron laqué			
4.7.9 Pieds équipés de patins anti-dérapants			

Sous-critère 4.7 validé si 8/7 « oui »

4.8 ARMOIRE POUR VESTIAIRE

4.8.1 Armoire Acier galvanisé			
4.8.2 Coloris Gris			
4.8.3 Dimensions des compartiments variables			

4.8.4 Compartiments verrouillables			
Sous-critère 4.8 validé si 3/4 « oui »			
4.9 HAMMAM			
4.9.1 Hauteur des sièges : 60 cm			
4.9.2 Nombre de place : 6			
4.9.3 kits de 7 parties + bandes d'étanchéité			
4.9.4 Epaisseur des murs : 63 mm			
4.9.5 Dimensions : 190 x 190 x 225 cm			
Sous-critère 4.9 validé si 4/5 « oui »			
4.10 CHAISES VISITEURS			
4.10.1 Chaise à dossier bas avec accoudoirs			
4.10.2 SIMILI CUIR ou équivalent			
4.10.3 couleur noire			
Sous-critère 4.10 validé si 3/3 « oui »			
4.11 FAUTEUIL DE BUREAU			
4.11.1 dossier bas sur cinq roulettes			
4.11.2 roulettes en chrome			
4.11.3 accoudoirs			
4.11.4 SIMILI CUIR ou équivalent			
4.11.5 couleur noir			
4.11.6 Hauteur réglable			
Sous-critère 4.11 validé si 5/6 « oui »			
4.12 APPAREIL DE FITNESS A TIRAGE CENTRAL			
4.12.1 Ecran : LCD			
4.12.2 Dimensions (L/I/H en cm) \geq 219 / 56 / 94			
4.12.3 Poids maximal autorisé \geq 130 kg			
4.12.4 Système de freinage : Magnétique			
4.12.5 Volant d'inertie \geq 4 kg			
4.12.6 Mécanisme de pliage : oui			
4.12.7 Système de propulsion : Câble de traction			
4.12.8 Echelle de résistance : 1 à 8 (manuel)			
4.12.9 Ordinateur : LCD Mesure de la fréquence			
Sous-critère 4.12 validé si 8/9 « oui »			
Critère 4 validé si 12/12 « oui »			
5- Délai de garantie			
5.1 Garantie offerte			
5.2 Délai de garantie \geq douze (12) mois			
Critère 5 validé si 2/2 « oui »			
6- Capacité financière			
6.1 produire une attestation de capacité financière d'un montant minimum de 75% du coût prévisionnel du projet			
Critère 6 validé si 1/1 « oui »			



7- Calendrier de livraison		
7.1 Planning d'installation et de mise en services des équipements		
7.2 Délai de livraison ≤ cent cinquante (150) jours		
Critère 7 validé si 2/2 « oui »		
8- Preuve d'acceptation des conditions du marché		
8.1 CCAP visé et signé par la personne habilitée.		
8.2 Spécifications techniques visées et signées par la personne habilitée.		
Critère 8 validé si 2/2 « oui »		
TOTAL CRITERES	8	

➤ Cahier des Clauses Administratives et Particulières (CCAP)

Au lieu de :

ARTICLE 37 : EDITION ET DIFFUSION DU PRÉSENT MARCHÉ

Dix (10) exemplaires du présent marché seront édités par les soins du fournisseur et fournis à l'Autorité contractante pour diffusion.

Lire plutôt :

ARTICLE 37 : EDITION ET DIFFUSION DU PRÉSENT MARCHÉ

La rédaction ou la mise en forme des documents constitutifs du marché sont assurées par le Maître d'Ouvrage. Vingt (20) exemplaires du présent marché seront édités par le Maître d'Ouvrage.

Au lieu de :

ARTICLE 10 : ORDRES DE SERVICE

10.1 L'Ordre de Service de démarrer les prestations est signé par le Maître d'Ouvrage et notifié au Prestataire par le Chef de service du marché avec copie à l'Organisme Payeur.

Lire plutôt :

ARTICLE 10 : ORDRES DE SERVICE

10.1 L'Ordre de Service de démarrer les prestations est signé par le Maître d'Ouvrage et notifié au Prestataire par le Chef de service du marché. Une copie dudit Ordre de

Service est transmise au Ministre en charge des Marchés Publics, à l'Organisme chargé de la Régulation, au Chef de service du marché, à l'Ingénieur du marché et à l'Organisme Payeur.

Le reste sans changement.

AMPLIATIONS :

- MINMAP ;
- ARMP (pour publication et archivage) ;
- Pdt/CIPM /CAA ;
- Chrono/Archives.

